

Rapport n°7

Parc naturel régional de Lorraine
Comité Syndical
Réunion du 14 mars 2024

RAPPORT DU PRESIDENT

Vocation 1 - Un territoire qui préserve et valorise ses espaces, ses ressources naturelles et ses diversités / Objectif stratégique 1.2 - Valoriser la forêt tout en respectant ses équilibres / Objectif opérationnel 1.2.1 - Exploiter durablement la forêt / Mesures prioritaires : encourager le développement d'une économie forestière plus locale ;

Objet : Dépôt de demandes de financements pour deux projets forêt/bois en réponse à l'Appel à Projets « ADEVBOIS », ouvert par la Région Grand Est et la DRAAF

En 2019, a été signé le Programme Régional de la Forêt et du Bois (PRFB) de la Région Grand Est, pour la période 2018-2027. Ce dernier a pour objectif de voir ses priorités déployées de manière opérationnelle autant que possible.

➤ Présentation de l'Appel A Projet (AAP)

Pour y parvenir, la DRAAF et la Région Grand Est proposent des financements sous la forme d'un AAP, ouvert en février et se clôturant le 15 mars 2024. Cet AAP concerne d'une part les financements proposés via le dispositif ADEVBOIS, géré par la DRAAF, et d'autre part les financements du service économie du vivant, piloté par la Région Grand Est.

Les projets finançables doivent se référer à un ou plusieurs objectifs du PRFB. De plus, parmi toutes les thématiques, des domaines ont été désignés prioritaires pour 2024, à savoir :

- Renforcement et développement de la filière graines et plants.
- Développement de l'attractivité des métiers de la forêt et du bois.
- Connaissance de la ressource forestière et des usages des produits forestiers.
- Créer de la valeur ajoutée localement.
- Tout autre projet concourant à la recherche et au développement de l'innovation et en particulier ceux concernant la connaissance sur les essences d'avenir.

La Région Grand Est ambitionne également de soutenir les actions s'inscrivant dans la stratégie régionale en faveur de l'économie du vivant, nommée bioéconomie.

Après une première sélection, la DRAAF et la Région prendront contact avec les porteurs de projets sélectionnés à la mi-avril 2024. Dans un second temps, une fois la demande formalisée, l'instruction et le versement des aides sont prévus durant une période s'étalant du 15 mai au 31 août 2024.

Dans le cadre de cet AAP, le PnrL envisage de solliciter des demandes d'aides pour deux projets.

➤ Les projets forêt/bois que le PnrL souhaiterait déposer

⇒ **Le projet DOMINOS, portant sur la bioéconomie forestière, avec AgroParisTech et l'INRAE**

Le projet « DOMINOS » est un projet de recherche porté par AgroParisTech, ayant pour objectif d'étudier les « conditions pour **l'émergence d'une bioéconomie concertée basée sur les ressources forestières dans un territoire** ». Ce projet d'une durée de 3 ans bénéficie d'un financement via le dispositif « GRAINE » de l'Ademe et mobilise des chercheurs d'AgroParisTech et de l'INRAE.

La Fédération de Parcs est investie dans DOMINOS afin de faire office d'intermédiaire entre le monde de la recherche et les PNR de France désirant devenir les lieux d'expérimentation de ce programme dit de « recherche-action ». Le PnrL a fait part à AgroParisTech de son souhait d'être l'un des territoires partenaires de ce projet (les 6 autres PNR concernés sont ceux des Vosges du Nord, du Médoc, des Causses du Quercy, des Boucles de la Seine Normande, des Pyrénées Ariégeoises et de Millevaches en Limousin).

Le chargé de mission forêt/bois du Parc consacre donc dès à présent du temps pour s'investir dans ce projet. Concrètement, il s'agit tout d'abord de faire un état des lieux des caractéristiques et des initiatives forestières sur le territoire grâce aux outils de la recherche. Puis viendra la phase de co-construction multi acteurs des actions opérationnelles, permettant d'atteindre les objectifs forêt-bois de la Charte du Parc (entretiens, ateliers, enquêtes etc.). La démarche est semblable à celle menée dans le cadre du projet « Forêt de la Reine », mais sur l'ensemble du territoire Parc, et avec une entrée forêt et bois. Nous considérons qu'il s'agit d'une excellente opportunité pour progresser sur la thématique forêt-bois.

C'est pourquoi, le PNRL envisage de déposer une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel à projet Forêt/Bois de la RGE et de la DRAAF afin de financer les jours d'ingénierie « Parc » nécessaires pour suivre ce projet (nombre de jours à estimer).

⇒ **Une réflexion filière bois locale à forte valeur ajoutée : des tonneaux en bois du Parc ?**

En 2023, l'embauche d'un chargé de mission forêt/bois a permis d'obtenir un certain nombre de connaissances sur la filière bois du PnrL. Celles-ci sont de différentes nature : caractérisation et quantification de la ressource en bois, du tissu d'entreprises du bois, enquête auprès des communes, entretiens avec les scieries etc.

A la lumière de ces diverses informations, le PnrL souhaiterait **étudier l'éventualité de structurer une filière tonneaux en bois du Parc**.

En effet, plusieurs facteurs convergent vers cette possibilité, d'une part :

- La présence de bois de qualité merrains dans les forêts du territoire (chênaies de plaine).
- La présence de merranderies à la frontière du territoire (Dieuze, proximité de Metz).
- La présence de nombreux viticulteurs (vins des Côtes de Moselle, de Toul et de Meuse), avec lesquels le Parc est déjà en relation sur d'autres thématiques.

D'autre part, l'étude de l'émergence d'une telle filière s'intègre parfaitement aux objectifs de la Charte du Parc en matière d'économie forestière qui visent à « développer une économie du bois à forte valeur ajoutée » et à « aider au maintien voire au développement d'un tissu d'entreprises liées à la filière bois ». De plus, cela touche la thématique agricole/viticole, et concerne un savoir-faire qui se raréfie.

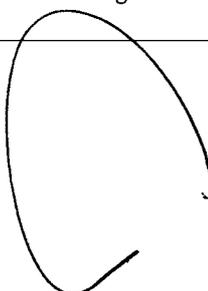
Néanmoins, il est nécessaire d'approfondir la réflexion, de mener une réelle étude de marché, afin de savoir si l'émergence d'une telle filière est possible ou non. Un obstacle potentiel pouvant être la difficulté d'accès aux lots de bois de qualité merrains, qui sont très recherchés. Cela demanderait du temps d'ingénierie permettant d'aller soumettre ce projet à tous les acteurs concernés, aussi bien les forestiers, les transformateurs et les viticulteurs, que les CCI, CMA, l'interprofession du bois etc.

C'est pourquoi, le PnL envisage de déposer une demande d'aide financière dans le cadre de l'appel à projet Forêt/Bois de la RGE et de la DRAAF afin de financer les jours d'ingénierie « Parc » nécessaires pour mener cette étude (nombre de jours à estimer).

Une réponse positive à cet AAP permettrait de **poursuivre le financement du poste de chargé de mission forêt/bois.**

Après en avoir délibéré, il vous est proposé,

- **D'APPROUVER** le dépôt du dossier de candidature du Parc naturel régional de Lorraine à l'appel à Projets « ADEVBOIS » de la Région Grand Est et de la DRAAF,
- **D'APPROUVER** la participation du Parc naturel régional de Lorraine au projet national « DOMINOS » de l'ADEME avec la fédération des parcs naturels régionaux de France,
- **D'AUTORISER** le Président du Syndicat Mixte à prendre toutes mesures et à signer tous documents nécessaires à l'exécution de la présente.



Le Président,
Jérôme END.